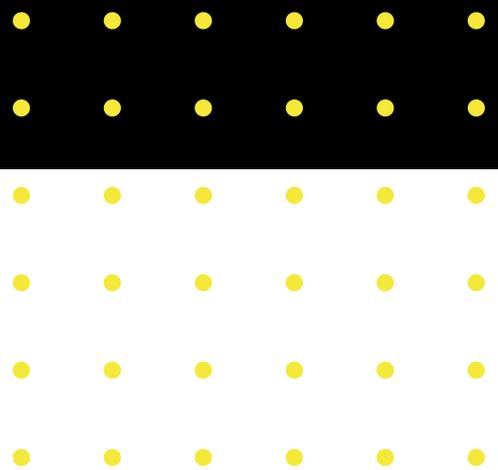




CONSERVATOIRE DE WISSOUS

MUSIQUE - THÉÂTRE - ARTS PLASTIQUES



SOMMAIRE

Introduction

01

La musique

02

Le théâtre

03

Les arts plastiques

04

Tarification provisoire
2025-2026



LIGERIA & CO.

INTRODUCTION

Le conservatoire intercommunal de musique, de théâtre et d'arts plastiques de Wissous est ouvert à tous, quel que soit son profil et ses attentes.

Tout à la fois lieu de découverte d'un jour, d'apprentissage sur plusieurs années et de pratique artistique en amateur sur toute une vie, le conservatoire est également un lieu d'inclusion, d'éducation culturelle et de diffusion à travers la programmation des élèves, des professeurs et des artistes invités.

Ouvert sur les périodes scolaires, le conservatoire vous accueille principalement du lundi au samedi.

Il appartient au réseau des 9 conservatoires de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.



Dès la moyenne section de maternelle

L'éveil musical, de la moyenne section de maternelle au CP

- Un cours d'éveil musical de 45 minutes
- Des ateliers découvertes des instruments de 3x30 minutes
- Une découverte de la scène

L'initiation musique, pour les CP sous certaines conditions

- Un cours d'instrument de 20 minutes
- Un cours de Formation Musicale Initiation de 45 minutes
- Une pratique collective ateliers éveil
- Une découverte de la scène

Le cursus musique diplômant (à partir du CE1)

Le parcours traditionnel de formation pour apprendre à jouer d'un instrument est le « cursus » organisé en 3 cycles de 3 à 5 ans chacun

- Un cours d'instrument de 30 minutes, de 45 minutes ou d'1 heure, selon le niveau de l'élève
- Un cours de Formation Musicale d'1 heure
- Une pratique d'ensemble à définir selon l'instrument, le niveau et l'âge de l'élève
- Des master class
- La pratique de la scène dans et hors les murs
- Le parcours du spectateur

Il est possible :

- d'adapter ou de personnaliser un cursus en en faisant la demande à la direction qui l'étudiera avec l'équipe enseignante.
- de compléter un cursus en s'inscrivant dans des activités d'un autre conservatoire du réseau.
- de compléter votre cursus au conservatoire de Wissous si vous êtes inscrit dans un autre conservatoire du réseau.
- de s'inscrire uniquement en pratique collective sous certaines conditions de niveau et d'âge.

Les instruments proposés sont : alto, batterie, chant lyrique, clarinette, flûte traversière, guitare, guitare électrique, guitare basse, harpe, piano, piano jazz, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle.

Les pratiques collectives proposées sont : ateliers d'éveil, ateliers choral, ateliers de musiques actuelles, atelier art lyrique, chœur adulte, ensembles de classe (clarinette, guitare, harpe, saxophone, percussions...), ensemble vocal, harmonie municipale, orchestres à cordes et orchestre à vent.



De la grande section de maternelle au cycle 2, les cours d'art dramatique permettent à tous ceux qui souhaitent découvrir le théâtre, de s'initier dans les meilleures conditions et de participer à de nombreux projets (représentation d'une pièce de théâtre, participation à des projets transversaux avec la musique et/ou les arts plastiques...). Pour ceux qui souhaitent approfondir, les cours permettent d'apprendre dans le cadre d'un cursus complet, incluant le cycle 2.

Les cours se déroulent dans l'Auditorium du conservatoire le mercredi et le samedi selon un planning révisé à chaque rentrée scolaire.

Des cours sont proposés pour les débutants enfants et adolescents qui souhaitent découvrir la pratique du théâtre de manière ludique : improvisation, jeu de voix, respiration, expression corporelle, découverte du répertoire et représentation en fin d'année.



Pour les adolescents (collégiens et lycéens) ayant déjà une initiation théâtrale, le cursus permet d'acquérir les bases de l'art dramatique : apprentissage et perfectionnement des techniques de jeu, improvisation, travail sur le répertoire classique et contemporain, élargissement de la palette d'interprétation par le travail de scènes et de mise en espace, construction du personnage, participation à des ateliers d'écriture et d'histoire du théâtre et représentation en fin d'année.

Pour les comédiens amateurs de l'atelier adulte : ils travaillent chaque année sur une pièce différente choisie en septembre avec le professeur, un texte comique ou dramatique du répertoire classique ou contemporain. Ils travaillent toute l'année sur la création de cette pièce (dramaturgie, jeu, scénographie, décors et costumes) dans un esprit de troupe. Une représentation est donnée à la fin de l'année. Ils peuvent être amenés à participer à des projets transversaux du conservatoire de Wissous et du réseau de conservatoire de la CPS.

Eveil 1 : GS/CP/CE1/CE2

1h/semaine (samedi de 10h à 11h ou de 14h à 15h)

Eveil 2 : CE2/CM1/ CM2

1h45/semaine (mercredi de 10h30 à 12h00)

Initiation 1 (en trois ans) : de la 6ème à la 4ème (débutants à plusieurs années de théâtre)

2h/semaine (samedi de 11h à 13h)

- + séances d'histoire et écriture théâtrale obligatoires
- + un spectacle du parcours du spectateur obligatoire
- + stage avec intervenant extérieur proposé
- + évaluation dans l'année

Initiation 2 (en deux ans) : de la 3ème à la 2de (ouverture possible aux débutants)

2h30/semaine (mercredi de 16h30 à 19h00)

- + séances d'histoire et écriture théâtrale obligatoires
- + 2 spectacles du parcours du spectateur obligatoires
- + stage avec intervenant extérieur proposé
- + évaluation dans l'année

Cycle 1 (en deux ans) : À partir de la 2de, après validation d'un parcours en initiation ou sur audition

3h00/semaine (mercredi de 13h30 à 16h30)

- + séances d'histoire et écriture théâtrale obligatoires
- + 4 spectacles du parcours du spectateur obligatoires
- + stage avec intervenant extérieur obligatoire
- + évaluation dans l'année

Cycle 2 : après validation d'un cycle 1 ou sur audition

5h00/semaine (pas d'horaire encore défini)

- + séances d'histoire et écriture théâtrale obligatoires
- + 4 spectacles du parcours du spectateur obligatoires
- + stage avec intervenant extérieur obligatoire
- + évaluation dans l'année

Adultes amateurs (à partir de 16 ans)

2h/semaine (samedi de 15h30 à 17h30)

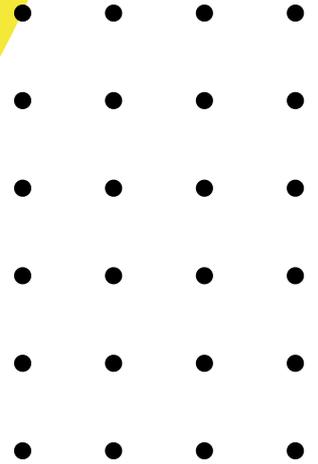
Histoire du théâtre

Un lundi par mois de 17h45 à 19h15 selon le calendrier qui sera communiqué à la rentrée 2025-2026

improvisation et écriture théâtrale

Sous forme de stage et week-end (calendrier communiqué à la rentrée 2025-2026)





dès le CE1

Les ateliers d'arts plastiques visent à favoriser et à donner le goût de la pratique artistique.

Les travaux réalisés ont pour objectif de développer les capacités d'observation, d'invention, d'expression corporelle. Au cours de l'année, les exercices proposés mettent en œuvre des supports variés et font appel à différentes techniques. Les participants s'y familiarisent avec les gestes du travail graphique et pictural, la céramique ou encore la gravure. C'est aussi l'occasion de découvrir des artistes du passé ou des artistes contemporains.

Ces ateliers sont complétés par des stages, des master class, des visites.

Pari ailleurs, ceux-ci exposent régulièrement dans et hors les murs et sont régulièrement amenés à participer à des projets transversaux avec la musique et/ou le théâtre.

Les cours se déroulent dans l'atelier d'arts plastiques, le mercredi :

- de 14h à 15h : cours enfants (CE1-CM2)
- de 15h à 16h30 : cours pré-ados (6e-3e)
- de 16h30 à 18h : ados (dès la 3e)
- de 19h30 à 21h30 : adultes

TARIFICATION PROVISOIRE 2025-2026

INITIATION MUSIQUE

Le cursus initiation musique comprend selon l'âge et le niveau scolaire des enfants :

- Un cours d'atelier musical (pour le CP seulement)
- Et/ou un cours d'initiation à la formation musicale (en CP)
- Et/ou des ateliers « découverte » d'instruments (dès la grande section de maternelle / CP selon les places disponibles)

	INITIATION*
Tarif minimum	76€
Tarif maximum	333€
Extérieur	493€
Taux d'effort appliqué au quotient (revenu par part)	0.94%

CURSUS DIPLÔMANT MUSIQUE

Le cursus diplômant musique comprend :

- La pratique d'un instrument
- La formation musicale (solfège)
- La pratique d'une musique d'ensemble

	INITIATION : INSTRU+ FM	C1	C2	C3
Tarif minimum	150€	150€	183€	214€
Tarif maximum	611€	611€	611€	611€
Extérieur	1007€	1007€	1007€	1071€
Taux d'effort appliqué au quotient (revenu par part)	2,06%	2,06%	2,22%	2,39%

FORFAITS ANNUELS POUR ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques seules :

TARIFS À L'ANNÉE		
	TARIFS AGGLOMÉRATION	TARIFS EXTÉRIEUR
Formation musicale	171€	343€
Éveil musical	171€	343€

Activités d'ensemble seules :

TARIFS À L'ANNÉE		
	TARIFS AGGLOMÉRATION	TARIFS EXTÉRIEUR
Orchestre seul, musique de chambre seule, atelier musiques actuelles ou atelier lyrique	171€	257€

Ateliers ponctuels ou participation à un projet artistique : 25€ par cession aggro / 50€ pour les extérieurs.

Pratique instrumentale seule :

Tarif applicable aux élèves ne pratiquant pas un cursus (pratique instrumentale seule)

TARIFS À L'ANNÉE		
	TARIFS AGGLOMÉRATION	TARIFS EXTÉRIEUR
Pratique instrumentale seule	643€	804€

Harmonie municipale :

Les élèves qui participent à l'harmonie municipale bénéficient de la gratuité au sein du conservatoire. Cette gratuité ne s'applique qu'à l'activité principale. Toute activité complémentaire sera tarifiée selon le barème en vigueur.

Arts plastiques :

TARIFS À L'ANNÉE		
	TARIFS AGGLOMÉRATION	TARIFS EXTÉRIEUR
Enfants	193€	290€
Pré-ados et ados	215€	301€
Adultes	236€	321€

Art dramatique :

TARIFS À L'ANNÉE		
	TARIFS AGGLOMÉRATION	TARIFS EXTÉRIEUR
Éveil 1	193€	290€
Ateliers théâtre Éveil 2 / Initiation 1	236€	321€
Atelier théâtre Initiation 2 / Cycle 1	278€	418€
Atelier théâtre Adultes amateurs	375€	562€

Ajustements pratiqués sur les tarifs

-Pour les familles ayant plusieurs inscrits, la mise en place d'un abattement non cumulatif sur le montant total de la facture à hauteur de :

- 15% sur les familles ayant 3 inscrits au conservatoire
- 20% sur les familles ayant 4 inscrits au conservatoire
- 25% sur les familles ayant 5 inscrits au conservatoire
- 30% sur les familles ayant 6 inscrits au conservatoire

-Pour les élèves pratiquant un double cursus diplômant musique, la mise en place d'un abattement de 10% sur le montant du double cursus.

-Un abattement de 10% sera accordé aux porteurs de la carte mobilité inclusion, mention invalidité, et aux personnes bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif.

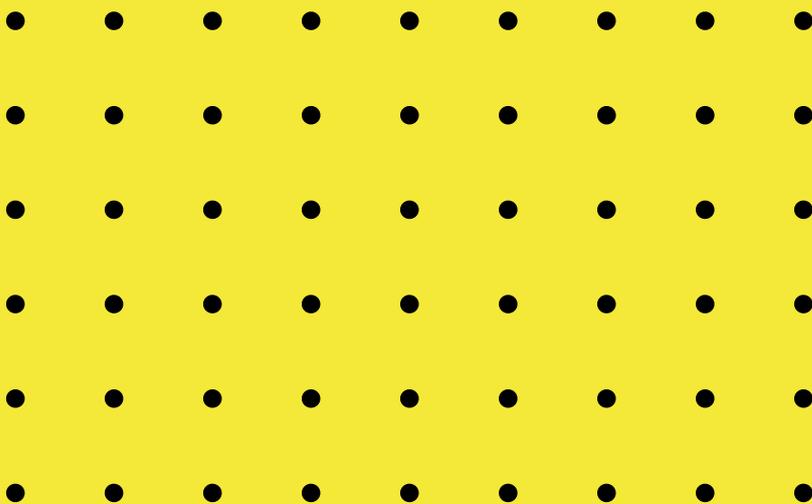
-Frais de dossier pour les élèves hors agglo : 25€

-Location d'instruments : de 20 à 120€ par an, selon QF

-Règlement trimestriel de la cotisation annuelle.

Papiers à fournir au moment de l'inscription ou de la réinscription

- **L'attestation de paiement du quotient CAF - obligatoire pour les familles de 2 enfants et + (sous peine de payer la cotisation maximum). Sinon, l'avis d'imposition**
- **Un justificatif de domicile**
- **Une photographie récente de l'élève préinscrit**
- **Une photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'étudiant pour les jeunes majeurs âgés de 20 à 25 ans domiciliés chez leurs parents et à la charge de leurs parents**
- **Responsabilité civile**



CONSERVATOIRE DE WISSOUS

15, Fernand Léger

91320 Wissous

01 60 19 70 70

conservatoire.wissous@paris-saclay.com

Suivez nous sur :

www.wissous.fr

www.paris-saclay.com

Instagram : [villedewissous](#)

Instagram : [aggloparisaclay](#)

